

1/ Liste des postes ITRF ouverts aux concours : 12 postes

IGR : 2 postes

- 1 poste d'IGR 2^{ème} classe externe en BAP F emploi-type: Responsable en médiation scientifique
- 1 poste d'IGR 2^{ème} classe interne en BAP D emploi-type: Ingénieur de recherche en production et analyse de données

IGE : 5 postes

- 1 poste d'IGE 2^{ème} classe externe en BAP J emploi-type: Chargé des affaires juridiques
- 1 poste d'IGE 2^{ème} classe externe en BAP J emploi-type: Chargé de la coopération internationale
- 1 poste d'IGE 2^{ème} classe externe en BAP F emploi-type: Chargé de communication et des médias
- 1 poste d'IGE 2^{ème} classe interne en BAP J emploi-type: Chargé de gestion de ressources humaines
- 1 poste d'IGE 2^{ème} classe interne en BAP J emploi-type: Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage

ASI : 3 postes

- 1 poste d'ASI externe en BAP F emploi-type: Intégrateur multimédia web
- 1 poste d'ASI externe en BAP J emploi-type: Assistant en gestion financière et comptable
- 1 poste d'ASI interne en BAP J emploi-type: Assistant en gestion administrative

TCH classe normale : 1 poste

- 1 poste de TCH classe normale interne en BAP J emploi-type: Gestionnaire financier et comptable

ATRF principal 2^{ème} classe :1 poste en interne en BAP F emploi-type: Opérateur d'exploitation et de fabrication

2/ Liste des postes ITRF ouverts aux concours réservés (*loi Sauvadet) : 3 postes

- 1 poste d'IGE 2^{ème} classe en BAP J emploi-type: Chargé de la coopération internationale
- 1 poste de TCH classe normale en BAP J emploi-type: Technicien en gestion administrative
- 1 poste d'ATRF 2^{ème} classe en BAP J emploi-type: Adjoint en gestion administrative (recrutement sans concours)

*loi n°2012-347 du 12 mars 2012 appelée "loi Sauvadet": La session 2013 des concours ITRF est marquée par la mise en œuvre, pour la première année, de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique. Elle prévoit un plan de titularisation d'agents non titulaires pendant quatre années. Ces concours dits "réservés" répondent à un calendrier, des conditions d'éligibilité et une procédure de recrutement distincts des concours de droit commun.

3/ Liste des postes ITRF ouverts au recrutement par voie contractuelle réservée aux personnes en situation de handicap : 1 poste

- 1 poste de TCH classe normale en BAP J emploi-type : Technicien en gestion administrative

Les personnes en situation de handicap disposent de deux voies d'accès à la fonction publique : le concours et le recrutement par la voie contractuelle.

- Le concours : les personnes handicapées ont la possibilité de bénéficier d'un aménagement des épreuves. Pour cela, elles doivent en faire la demande au moment de leur inscription et présenter un certificat médical établi par un médecin agréé attestant que cet aménagement est nécessaire.
- La voie contractuelle : possibilité de recruter des personnes handicapées qui peuvent devenir titulaires sans passer de concours. Le contrat est passé pour une période d'un an, à l'issue de laquelle un entretien est organisé avec un jury. La titularisation est prononcée si la personne a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période probatoire.